

Recherches sociographiques



La Patrie, 1879-1880

Pierre St-Arnaud

Volume 10, Number 2-3, 1969

Idéologies au Canada français, 1850-1900

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055467ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055467ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

St-Arnaud, P. (1969). La Patrie, 1879-1880. *Recherches sociographiques*, 10(2-3), 355-372. <https://doi.org/10.7202/055467ar>

Article abstract

Ancêtre primitif de l'hebdomadaire qui affiche aujourd'hui encore le même titre, le journal *la Patrie* paraît pour la première fois le 24 février 1879, à Montréal. Propriété de son éditeur, Honoré Beaugrand, il est publié en une édition quotidienne et se vend un sou le numéro. Le comité de rédaction du journal se compose de deux personnes: Beaugrand et l'avocat Ernest Tremblay.

On trouve dans Rumilly quelques informations utiles sur le tempérament politique des deux rédacteurs. Tremblay, selon l'historien, est un démocrate au lyrisme échevelé; son expérience dans le journalisme se résume au seul titre d'ex-rédacteur du *National*, porte-parole officiel en français du parti libéral à Montréal, venant tout juste de disparaître après sept années de publication (officiellement abandonné pour insuffisance de fonds).

Quant à Beaugrand, on apprend ce qui suit: « Beaugrand, démocrate avancé [...] venait de passer plusieurs années en Nouvelle-Angleterre, où il avait publié un journal errant: *la République*. Il s'y proclamait disciple de Papineau et incroyant résolu. D'échec en échec, il avait transporté le siège de sa *République* de ville en ville, à Saint-Louis, à Lowell, à Boston, à Fall-River. En 1877, une polémique le mit aux prises avec Ferdinand Gagnon, qui défendait les bons principes dans *le Travailleur*, de Worcester. Beaugrand y perdit son crédit en Nouvelle-Angleterre et revint au Canada. Il ne changeait rien à ses idées, et laissait entendre, avec un petit air fanfaron, qu'il s'était affilié à la franc-maçonnerie. Beaugrand, peu robuste mais énergique, avait la franchise de ses idées. Beaucoup de libéraux, qui s'étaient tant défendus de l'alliance radicale, n'acceptèrent qu'à contre-cœur cet allié compromettant. »

Voilà le tandem qui guidera les destinées de la toute nouvelle *Patrie*. Dès le premier numéro du 24 février 1879, le lecteur est informé du statut officiel du journal et de sa mission sur le plan politique: « *La Patrie* paraît aujourd'hui pour remplacer *le National* comme organe du parti réformiste dans le district de Montréal. Libéral en politique, le nouveau journal continuera la tradition du parti qui combat le gouvernement de sir John A. MacDonald à Ottawa et qui supporte l'administration Joly à Québec. »

La Patrie s'adresse d'abord aux partisans libéraux de la région de Montréal et à ceux des localités environnantes. Il est possible que plusieurs personnes de Trois-Rivières et de Québec reçoivent aussi le journal mais nous n'avons aucune indication précise sur ce point. Nous ne savons également rien sur le tirage initial du journal. Vers la fin de mars 1879, le lecteur est avisé que le tirage atteint alors 3,500 copies par jour et qu'il sera bientôt porté à 5,000 copies.

À ses débuts, *la Patrie* étale sa matière sur quatre pages de cinq colonnes. Mais le format s'agrandit par la suite, de sorte qu'en septembre 1879, chaque page du journal contient environ deux fois plus de texte qu'en février. À cette même date, *la Patrie* se vend en deux éditions quotidiennes, l'une à midi, l'autre à cinq heures. Voici un aperçu de la distribution typique du contenu du journal au cours de 1879 et 1880:

1° *Sur la première page*: des annonces et des extraits de divers journaux, soit canadiens, soit étrangers, sur des sujets plutôt neutres par rapport à la politique.

2° *Sur la deuxième page*: Un courrier; De brefs articles où l'on commente les problèmes de l'heure, surtout sur les plans politique et économique; Divers extraits soit de journaux canadiens soit de journaux étrangers, avec ou sans commentaires de *la Patrie*, où sont exposées des positions de principes, polémiques, controverses sur des problèmes d'actualité, des situations ou des individus; Quelquefois aussi on trouve une chronique parlementaire fédérale ou provinciale.

3° *Sur la troisième page*: des nouvelles locales et régionales, des annonces de tous genres.

4° *Sur la quatrième page*: un roman-feuilleton et des annonces.

LA PATRIE 1879-1880

Ancêtre primitif de l'hebdomadaire qui affiche aujourd'hui encore le même titre, le journal *la Patrie* paraît pour la première fois le 24 février 1879, à Montréal. Propriété de son éditeur, Honoré Beaugrand, il est publié en une édition quotidienne et se vend un sou le numéro. Le comité de rédaction du journal se compose de deux personnes: Beaugrand et l'avocat Ernest Tremblay.

On trouve dans Rumilly quelques informations utiles sur le tempérament politique des deux rédacteurs. Tremblay, selon l'historien, est un démocrate au lyrisme échevelé; son expérience dans le journalisme se résume au seul titre d'ex-rédacteur du *National*, porte-parole officiel en français du parti libéral à Montréal, venant tout juste de disparaître après sept années de publication (officiellement abandonné pour insuffisance de fonds). Quant à Beaugrand, on apprend ce qui suit:

« Beaugrand, démocrate avancé [...] venait de passer plusieurs années en Nouvelle-Angleterre, où il avait publié un journal errant: *la République*. Il s'y proclamait disciple de Papineau et incroyant résolu. D'échec en échec, il avait transporté le siège de sa *République* de ville en ville, à Saint-Louis, à Lowell, à Boston, à Fall-River. En 1877, une polémique le mit aux prises avec Ferdinand Gagnon, qui défendait les bons principes dans *le Travailleur*, de Worcester. Beaugrand y perdit son crédit en Nouvelle-Angleterre et revint au Canada. Il ne changeait rien à ses idées, et laissait entendre, avec un petit air fanfaron, qu'il s'était affilié à la franc-maçonnerie. Beaugrand, peu robuste mais énergique, avait la franchise de ses idées. Beaucoup de libéraux, qui s'étaient tant défendus de l'alliance radicale, n'acceptèrent qu'à contre-cœur cet allié compromettant. »¹

Voilà le tandem qui guidera les destinées de la toute nouvelle *Patrie*. Dès le premier numéro du 24 février 1879, le lecteur est informé du statut officiel du journal et de sa mission sur le plan politique:

« *La Patrie* paraît aujourd'hui pour remplacer *le National* comme organe du parti réformiste dans le district de Montréal. Libéral en politique, le nouveau journal continuera la tradition du parti qui combat le gouvernement de sir John A. MacDonald à Ottawa et qui supporte l'administration Joly à Québec. »²

¹ Robert RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec*, II, 178.

² *La Patrie*, 24 février 1879.

La Patrie s'adresse d'abord aux partisans libéraux de la région de Montréal et à ceux des localités environnantes. Il est possible que plusieurs personnes de Trois-Rivières et de Québec reçoivent aussi le journal mais nous n'avons aucune indication précise sur ce point. Nous ne savons également rien sur le tirage initial du journal. Vers la fin de mars 1879, le lecteur est avisé que le tirage atteint alors 3,500 copies par jour et qu'il sera bientôt porté à 5,000 copies.

À ses débuts, *la Patrie* étale sa matière sur quatre pages de cinq colonnes. Mais le format s'agrandit par la suite, de sorte qu'en septembre 1879, chaque page du journal contient environ deux fois plus de texte qu'en février. À cette même date, *la Patrie* se vend en deux éditions quotidiennes, l'une à midi, l'autre à cinq heures.

Voici un aperçu de la distribution typique du contenu du journal au cours de 1879 et 1880:

1° *Sur la première page*: des annonces et des extraits de divers journaux, soit canadiens, soit étrangers, sur des sujets plutôt neutres par rapport à la politique.

2° *Sur la deuxième page*:

Un courrier;

De brefs articles où l'on commente les problèmes de l'heure, surtout sur les plans politique et économique;

Divers extraits soit de journaux canadiens soit de journaux étrangers, avec ou sans commentaires de *la Patrie*, où sont exposées des positions de principes, polémiques, controverses sur des problèmes d'actualité, des situations ou des individus;

Quelquefois aussi on trouve une chronique parlementaire fédérale ou provinciale.

3° *Sur la troisième page*: des nouvelles locales et régionales, des annonces de tous genres.

4° *Sur la quatrième page*: un roman-feuilleton et des annonces.

I

PRÉSENTATION THÉMATIQUE DU CONTENU

Nous suivons simplement ici la pente naturelle du journal. C'est-à-dire que nous avons rassemblé notre matériel sous divers thèmes, l'ordre d'apparition de ceux-ci coïncidant avec l'importance quantitative que *la Patrie* accorde à chacun. On verra donc successivement: la politique, le travail et l'économie, la nation, la religion, la famille et l'éducation.

I. LA POLITIQUE

Au moment où *la Patrie* fait son apparition sur la scène publique, le cabinet conservateur Macdonald dirige les destinées du pays tandis que le cabinet libéral Joly dirige celles de la province de Québec. Un événement peu banal est encore sur toutes les lèvres : le « coup d'état » du 2 mars 1878. C'est-à-dire l'Acte par lequel Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur du Québec, a renvoyé d'office tous les ministres du cabinet conservateur de Boucherville. Qu'ils soient fédéraux ou provinciaux, tous les conservateurs sont outragés de ce geste de Letellier et ils entendent bien essayer l'affront le plus tôt possible. A cette fin, le député fédéral Mousseau présente devant la Chambre la motion suivante :

« Résolu que le renvoi d'office de ses ministres par le lieutenant-gouverneur de Québec, le 2 mars 1878, était, dans les circonstances, imprudent et subversif de la position accordée aux aviseurs de la Couronne depuis la concession du principe de la responsabilité ministérielle aux colonies de l'Amérique britannique du Nord. » ¹

Flairant la menace de révocation de Letellier, *la Patrie* prend aussitôt position sur l'incident. Selon elle, le gouvernement central ne peut rien faire contre Letellier. Québec seul peut critiquer son attitude mais encore faut-il que le peuple lui-même décide que Letellier a outrepassé ses privilèges constitutionnels. L'Angleterre peut à la rigueur intervenir dans la législation québécoise, étant donné que la province de Québec est sous sa dépendance directe et non sous celle d'Ottawa.

Mais les événements se chargent d'annuler cette argumentation de *la Patrie*. Sous la pression des conservateurs provinciaux et sur le conseil du gouverneur-général Lorne, le gouvernement d'Ottawa fait suivre l'affaire Letellier en Angleterre, devant le Conseil privé. Ce dernier suggère à Lorne d'agir à sa guise et finalement, le 25 juillet 1879, Letellier est révoqué en tant que lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La Patrie réplique en faisant de Letellier le symbole même de la subordination et de l'infériorité politiques des Québécois vis-à-vis Ottawa :

« La destitution de Son Honneur Luc Letellier de St-Just, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, est la négation de l'autonomie provinciale qui nous était reconnue par l'acte de Confédération de 1867, et l'anéantissement du principe fédératif sur lequel reposent nos institutions. La volonté populaire provinciale n'est plus rien en face de l'arbitraire fédéral. Comme Canadiens-français, nous ne sommes plus que les valets de la majorité du parlement d'Ottawa. » ²

S'adossant à un argument juridique, *la Patrie* se sert de l'affaire Letellier comme d'une sorte de repoussoir pour mettre en évidence les valeurs

¹ RUMILLY, *op. cit.*, p. 179.

² *La Patrie*, 30 juillet 1879.

démocratiques qui, selon elle, n'ont pas été respectées: liberté politique, souveraineté populaire . . . Se rangeant officiellement sous la bannière du libéralisme réformiste, *la Patrie* adopte en fait une position radicale. Par exemple, à la suite de la destitution de Letellier, les rédacteurs recommandent la formation d'une unité d'action autour de l'ex-lieutenant-gouverneur afin de reconquérir les droits et la liberté perdus. Mais on se heurte vite à plusieurs obstacles, dont le Conseil législatif. *La Patrie* charge alors sans détour:

« L'acte du conseil législatif est la négation du droit qu'a le peuple, qui est souverain, de confier l'administration publique à qui il veut.

« [. . .] Le peuple va avoir occasion de constater par lui-même la valeur du corps irresponsable composé de gens nommés à vie par un gouvernement conservateur pour ne soutenir que des gouvernements conservateurs prévaricateurs ou non. Il aura à décider s'il entend faire respecter son opinion et le droit qu'il a d'en charger quand il veut, ou s'il entend se soumettre à perpétuité à la tutelle des partisans ignorants et aveugles qui forment la majorité de notre chambre haute. »¹

L'idée générale de « souveraineté populaire » revient constamment sous la plume des rédacteurs de *la Patrie* pour surmonter ce qui leur paraît être des situations contradictoires dans la réalité. Cette insistance nous semble trahir un postulat fondamental sous-jacent à l'argumentation idéologique elle-même. Le peuple seul incarne la base *naturelle* du système politique: il suit de là qu'il est souverain et qu'il peut exprimer sa volonté librement et en tout temps. Cela s'appelle la *démocratie*. Si jamais des lois, institutions ou personnes font obstacle à la libre expression de la volonté populaire, il faut les combattre sans merci. La démocratie est à instaurer par une lutte quotidienne fondée sur la solidité des convictions et la franchise des idées. Le peuple sortira triomphant de ce combat pour la vérité. Si ces idées servent de prémisses à l'idéologie radicale exprimée dans *la Patrie*, elles ne sont toutefois pas originales puisqu'elles empruntent très largement aux courants libéraux qui sont à la mode au même moment en Europe.

Le 31 octobre 1879, une importante nouvelle fait la manchette du journal: le gouvernement provincial Joly vient d'être renversé. Les rédacteurs fournissent l'explication suivante de l'échec essuyé par les libéraux:

« M. Joly est tombé du pouvoir parce qu'il n'y a plus de lieutenant-gouverneur à Spencer-Wood et que celui qui remplace le titulaire légitime de la haute position dont M. Letellier a été illégalement, inconstitutionnellement et brutalement écarté, n'est qu'un valet des conspirateurs d'Ottawa [. . .]. Voici la différence entre un lieutenant-gouverneur et un valet. Le lieutenant-gouverneur consulte le peuple sur les changements de gouvernements qu'il opère; le valet impose au peuple sans le consulter les gouvernements qu'il plaît au Conseil législatif de lui indiquer [. . .] »²

¹ *La Patrie*, 3 septembre 1879.

² *La Patrie*, 31 octobre 1879.

Le coup est dur, d'autant plus que cinq libéraux reconnus — Paquet, Chauveau, Flynn, Racicot, Fortin — ont donné leur vote au parti conservateur. Ce sont des « traîtres », des « vendus » que *la Patrie* fustige pendant plusieurs mois, à la fin de 1879 et au début de 1880. Vers la mi-mars de sa seconde année de publication, *la Patrie* fait allusion à une coalition possible entre le gouvernement conservateur et l'opposition libérale: mais l'idée reste en l'air, sans que par la suite on y revienne.

À l'été, les rédacteurs de *la Patrie* décident de redorer le blason du parti libéral, dans l'opposition depuis sept mois déjà et rongant son frein avec plus ou moins de patience. Ils commencent par justifier la nécessité d'un programme politique bien défini — la qualité de ce programme étant identifiée aux innovations qu'il renferme:

« Le parti de la réforme peut-il se dispenser d'un programme politique? Non, car le titre seul de réformiste implique l'idée et la nécessité d'un programme bien défini.

« On est réformiste véritable qu'à la condition d'introduire des nouveautés dans l'organisme politique et de répondre aux besoins du progrès qui sans cesse recherche de nouveaux horizons. Il faut réformer, changer, améliorer: c'est la condition essentielle de toute politique éclairée, c'est sa seule raison d'être. Aux partis il faut des principes qui expriment un caractère distinctif et un programme qui sert de lien de cohésion.

« [. . .] Le peuple abhorre les sentiers rebattus; il faut piquer sa curiosité, répondre à ses aspirations, frapper son esprit, l'intéresser et l'entraîner en lui découvrant des horizons nouveaux. Si on offre au peuple la perspective de changements plus ou moins radicaux, d'innovation en harmonie avec le progrès des idées, on attire à soi cette masse flottante de votants dont l'appoint donne la majorité. »¹

Une relation de cause à effet est postulée entre l'introduction d'éléments nouveaux et la prise du pouvoir. Si l'on applique le principe de la souveraineté populaire sur cette relation, on voit se préciser une sorte de noyau fondamental de l'argumentation soutenue par *la Patrie*. Tandis que, en effet, les conservateurs rabâchent des choses du passé, figées et stériles, le parti libéral, lui, part des aspirations mêmes du peuple — où s'expriment ses besoins — pour les orienter vers des objectifs nouveaux, vers le progrès, vers l'avenir. Le succès escompté dans cette démarche est la prise du pouvoir mais, raisonnent les rédacteurs, il faut à cette fin un programme précis, reflétant l'esprit réformiste du parti, capable d'emporter sans peine l'adhésion de tous les citoyens. Voici celui que propose *la Patrie* — nous laissons au lecteur un peu familier avec la conjoncture de l'époque le soin de juger du caractère « progressiste » de ce « programme »:

« 1. Abolition du tarif actuel qui ruine le consommateur, le cultivateur et le travailleur pour enrichir une douzaine de capitalistes [. . .].

« 2. Abolition du sénat.

« 3. Abolition des conseils législatifs dans les diverses provinces.

¹ *La Patrie*, 28 juin 1880.

« 4. Construction du Pacifique dans la mesure des ressources du pays et sans imposer de nouvelles taxes.

« 5. Adoption d'une politique nouvelle pour la vente des terres aux colons dans le Nord-Ouest. Abolition complète du système actuel.

« 6. Réforme du service civil.

« 7. Opposition à toute réduction de l'encaisse métallique et rétablissement du cours monétaire sur des bases solides.

« 8. Travaux publics donnés à l'entreprise. »¹

On constate la présence de plusieurs articles économiques dans cette liste. Les rédacteurs de *la Patrie* estiment tout simplement que les aspirations du peuple sont avant tout compromises dans le domaine économique et que la lutte pour la liberté doit se dérouler d'abord sur ce terrain.

Jusqu'à la fin de l'année 1880, *la Patrie* s'applique essentiellement à construire une *stratégie* dirigée contre le parti conservateur. À cet effet, elle argumente à deux niveaux à la fois:

1° Elle s'efforce de démasquer les « véritables » raisons du maintien au pouvoir des conservateurs. Par exemple:

« Pendant nombre d'années, le parti conservateur a commandé une incontestable majorité dans la province de Québec autrefois si libérale. Deux causes ont contribué puissamment à lui assurer la prépondérance:

« 1° La corruption administrative et électorale érigée en principe, pratiquée systématiquement au profit d'ambitieux sans scrupules par des individus sans honneur, sans principes et sans aveu [. . .].

« 2° Les craintes que les articles exagérés de quelques jeunes gens, tous disparus aujourd'hui de l'arène politique, avaient fait naître dans l'esprit du clergé déjà effrayé des événements de France et d'Italie [. . .] »²

2° Elle lance dans ses colonnes toute une série d'idées générales — de *slogans* — qui sont censées résumer le crédo politique du libéral convaincu et qui, par contraste, doivent faire apparaître la faiblesse, l'impuissance des idées conservatrices. Par exemple:

« 1° L'autonomie provinciale, menacée, attaquée, détruite par l'intervention arbitraire du pouvoir fédéral dans les affaires de la province de Québec, et le remplacement du lieutenant-gouverneur par un simple agent du pouvoir libéral.

« 2° Le maintien dans son intégrité du gouvernement responsable [. . .].

« 3° L'intégrité dans l'administration des affaires publiques.

« 4° La suprématie de la loi sur l'arbitraire du Conseil exécutif.

« 5° La diffusion de l'instruction parmi les masses, soit en la rendant gratuite, soit en la mettant à la portée des pauvres.

¹ *La Patrie*, 28 juin 1880.

² *La Patrie*, 26 novembre 1880.

« 6° La liberté religieuse, politique et municipale, pour la défense de laquelle le parti libéral a été fondé [. . .] »¹

Ce qui nous incite à conclure que *la Patrie*, c'est d'abord et avant tout une feuille politique partisane, dans laquelle le lecteur ne trouve pas comme telle une discussion de principes mais surtout une *stratégie*, un *programme d'action* dirigé contre le parti conservateur. Dans l'ensemble, les rédacteurs du journal déploient leur argumentation sur deux plans interreliés :

a) Ils polémiquent sans cesse contre les conservateurs afin de jeter le discrédit sur tous leurs agissements;

b) S'improvisant la voix officielle du parti libéral, ils interprètent sa cause dans les termes d'un programme radical où se trouve privilégiée la notion de souveraineté populaire.

II. LE TRAVAIL ET L'ÉCONOMIE

Il existe, dans *la Patrie*, une subordination très nette de la dimension économique à la politique. Le journal s'intéresse à l'économique comme à un argument de poids pour contester l'attitude des conservateurs et, du même coup, mousser celle du parti dont il se dit le porte-parole. Peu discutés pour eux-mêmes, les événements économiques sont directement versés dans une stratégie politique partisane; ils n'offrent d'intérêt que s'ils sont rentables pour cette fin bien déterminée.

Nous allons citer une série de textes corroborant ce que nous venons d'affirmer. Quelques autres échapperont exceptionnellement à cette tendance dominante du journal.

Au début de 1879, le gouvernement fédéral MacDonald décide d'adopter un tarif protecteur afin que les produits canadiens puissent affronter avec succès la concurrence étrangère. *La Patrie* naît au moment où le tarif entre en vigueur. Elle l'accueille ainsi :

« [. . .] Le pays comprend aujourd'hui qu'il a été trompé; que la protection n'était qu'un leurre grossier. Il est en droit d'exiger non seulement le tarif promis, mais encore des résultats si avantageux de l'adoption de ce tarif, que la prospérité instantanée que nous sommes en droit d'attendre soit plus grande que tout ce qui s'est vu jusqu'à présent. Que le peuple s'agite et qu'il brise ceux qui veulent le tromper encore après l'avoir abusé tant de fois. »²

Un exemple pour démontrer l'illogisme de la « protection » dans la conjoncture actuelle :

« Notre revenu public peut être placé en moyenne à \$22,000,000, vu la grande dépression des affaires. Sur ce chiffre, 13,000,000 proviennent des douanes; mais comme le gouver-

¹ *Ibid.*

² *La Patrie*, 24 février 1879.

nement se propose d'anéantir cette source de revenu en refusant l'entrée de notre marché aux producteurs venant des autres pays, il ne nous reste plus que 9,000,000 de recettes pour faire face à des dépenses de 24 à 25,000,000.

« [...] Où prendrons-nous la balance pour faire face à nos dépenses ? Le public ne voit-il pas que la taxe directe nous menace ? [...] »¹

Il s'agit d'une mesure tout à fait anti-démocratique :

« Plus d'une fois nous avons dit aux classes pauvres que la politique fiscale propagée par le parti conservateur était une politique de privilège dont seule la petite portion fortunée de notre population pourrait bénéficier. C'est dans les traditions de nos adversaires de ne légiférer qu'en faveur des détenteurs de gros capitaux et de créer des monopoles dont la masse de la population souffre.

« [...] La protection n'est qu'une série d'illogismes, et son effet le plus immédiat, comme du reste nous l'avions prévu, c'est l'écrasement pour le pauvre et le favoritisme pour le riche. »²

La ligne de conduite, c'est plutôt ce qui suit :

« [...] Le libre échange, qui crée la libre et légitime concurrence en facilitant les transactions commerciales peut seul rétablir l'équilibre entre la production et la consommation et faire éviter les maux que le système réactionnaire du protectionnisme amène toujours. »³

À l'été 1879, *la Patrie* espase ses commentaires sur le tarif protecteur et cherche à exploiter d'autres événements. En août, elle décrit en détail une bataille qui a éclaté entre les deux sections française et irlandaise des ouvriers employés au chargement des navires à Québec. En octobre, elle annonce la fondation de la Société coopérative de Colonisation de Montréal : société créée dans le but de permettre aux chômeurs montréalais de défricher des terres incultes tout en jouissant de primes offertes par le gouvernement provincial. Excellent moyen, commentent les rédacteurs, de parer aux méfaits de la protection tout en nourrissant le peuple.

Au printemps de l'année suivante, *la Patrie* signale de l'« agitation » ouvrière qu'elle interprète comme une saine réaction devant les abus des conservateurs :

« On tient des « meetings » où l'on dénonce les démagogues qui ont escamoté des mandats en promettant au peuple le bonheur et la prospérité. [...] *La Patrie* n'approuve pas les rassemblements tumultueux, les excès : mais, dans le cas présent, il n'y en a aucun. Ce mouvement est même salutaire : il rendra l'ouvrier plus ombrageux et lui inspirera plus de défiance devant les démagogues : Coursol, Ryan, Gault, Currier, Tassé. »⁴

À l'été 1880, le journal annonce que le gouvernement provincial vient de contracter un emprunt de 4 millions de dollars avec la France. On

¹ *La Patrie*, 27 février 1879.

² *La Patrie*, 21 mars 1879.

³ *La Patrie*, 13 mai 1879.

⁴ *La Patrie*, 1^{er} mars 1880.

annonce aussi la fondation du Crédit foncier franco-canadien: grâce à un fonds de 5 millions, celui-ci pourra consentir des prêts aux cultivateurs, aux corporations municipales et scolaires, aux fabriques, etc.; il pourra aussi acquérir des créances hypothécaires. On se montre satisfait de ces nouveaux accords mais on ne se fait pas d'illusion sur la manière dont ils seront administrés par le gouvernement fédéral.

La Patrie continue ensuite de sélectionner les événements selon qu'ils se prêtent ou non à un commentaire défavorable aux conservateurs. Il y a, par exemple, la construction du chemin de fer du Pacifique et l'importation de travailleurs britanniques:

« [...] Au-dessus des travailleurs importés et des constructeurs favorisés, il y a le fonds des élections sur lequel sir John A. MacDonald garde toujours un œil d'aigle.

« Si on procure aux entrepreneurs des travailleurs peu rémunérés on pourra peut-être, un jour ou l'autre, éveiller dans le cœur des bénéficiaires un sentiment de reconnaissance qui se traduira par des dons généreux en faveur des donateurs ou de leurs candidats. [...] » ¹

Il y a aussi l'émigration:

« Les conservateurs s'alarment du taux d'émigration canadienne aux États-Unis. Quoiqu'ils en disent, sous le régime libéral, ce taux d'émigration était beaucoup moindre alors qu'en 1880, sous le régime conservateur, il devient effarant. La raison de cette émigration: les impôts excessifs, le tarif, les monopoles. » ²

Enfin, on retient le projet de la formation d'un syndicat financier en relation avec la construction du chemin de fer du Pacifique:

« [...] Il est temps d'agir. Peut-on hésiter un moment? L'héritage national peut passer d'un moment à l'autre aux mains de spéculateurs dont les intérêts sont en antagonisme avec ceux du peuple. Plus de cent millions vont être sacrifiés pour toujours! Plus de cent millions vont être donnés pour construire un chemin qui n'appartiendra jamais au gouvernement!

« [...] c'est l'avenir du pays que des ministres imprévoyants et aveugles veulent compromettre. Avant longtemps les territoires du Nord-Ouest seront le grenier du monde. On constate que déjà les terres blédales du Minnesota et des autres États limitrophes de l'Ouest produisent une quantité insuffisante de céréales. Les territoires canadiens sont donc l'espoir de l'Europe.

« Que penseront de nous les générations futures, même celle qui vient de naître, si, dans quelques années, une aristocratie terrienne possède le territoire du Nord-Ouest.

« [...] Que nos amis organisent une vigoureuse campagne contre le projet du ministère. L'avenir du parti de la réforme dépendra largement des succès que nous obtiendrons dans cette lutte. L'opinion publique nous accueille favorablement; elle se rappellera en 1883, le rôle odieux des hommes qui auront ratifié le contrat du syndicat. Que le cri de ralliement de l'opposition soit: Pas de syndicat! Ce cri entraînera les masses et mettra en déroute l'état-major des monopoles. » ³

¹ *La Patrie*, 2 juillet 1880.

² *La Patrie*, 15 septembre 1880.

³ *La Patrie*, 29 décembre 1880.

La seule idée un peu consistante que *la Patrie* développe sur le plan économique, c'est le libre échange — dans les termes d'une stratégie politique devant faire échec au protectionnisme des conservateurs. Le journal souligne au passage des événements fort importants (le Crédit foncier, par exemple), mais, trop absorbé par l'intention polémique, il ne s'arrête pas du tout à instruire le lecteur sur les perspectives impliquées dans bon nombre de mesures nouvelles. Trop soucieux de pourfendre leurs adversaires, les rédacteurs sacrifient la signification profonde des événements qu'ils sélectionnent à ce qu'il souhaitent être leur rentabilité politique.

III. LA NATION

Avec la dimension économique, la nation revient très souvent comme argument préféré sous la plume des rédacteurs de *la Patrie*. On peut distinguer deux aspects fondamentaux de la discussion autour du thème nationaliste:

1. Un qui concerne la politique et l'économie canadiennes face à l'Angleterre et aux États-Unis;
2. Un autre qui concerne les échanges France-Canada.

Les textes que nous allons citer respectent cette distinction importante.

a) *Le Canada, l'Angleterre et les États-Unis*

On doit d'abord rappeler que le Canada est sous la tutelle de l'Angleterre:

« Dans la considération de la question du tarif et dans celle de l'affaire Letellier, nos adversaires paraissent oublier que nous sommes habitants d'une colonie de l'Angleterre. Sans doute que nous jouissons de notre autonomie administrative et d'une liberté entière dans la gouverne de nos affaires intérieures; mais il ne faut pas mettre hors de notre souvenir le fait que nos actes législatifs sont sujets à la sanction ou au désaveu impérial.

« [. . .] Tant que nous ne serons pas assez forts pour entreprendre de marcher seuls dans la voie que suivent les nations absolument libres, nous ne pouvons désirer meilleure tutelle que celle de notre mère-patrie. »¹

D'autre part, il est question d'indépendance mais il s'agit là d'une attitude maladroite des conservateurs, victimes de leur protectionnisme:

« Il n'est pas éloigné le temps où les conservateurs vouaient aux gémonies de la terre et aux malédictions du ciel tous ceux qui, pour un avenir plus éloigné que rapproché, soupiraient après l'indépendance de notre pays. Il était défendu, sous peine de damnation, de penser même en rêve à notre émancipation. [. . .] L'Angleterre, c'était la mère-patrie des bras de laquelle nous ne devons jamais nous retirer sans nous exposer à tous les dangers que recèle, pour les nations adolescentes, l'océan de la liberté. Que les temps sont changés!

« Aujourd'hui, c'est précisément sur les eaux bouleversées de cette mer turbulente que nos adversaires veulent lancer le vaisseau de nos destinées. Fi de l'Angleterre! marâtre

¹ *La Patrie*, 20 mars 1879.

impitoyable qui a le cœur assez pervers pour admettre chez elle sans les frapper de droits les produits que nous lui expédions. Après cela, si la mère-patrie n'est pas contente, qu'elle se contente! Si le lien colonial est exposé à une rupture, tant pis pour le lien colonial! Ne sommes-nous pas maîtres? Le Canada doit être pour les Canadiens, et vivre la loyauté au «Dominion». »¹

La Patrie recoupe l'argument nationaliste par l'argument économique pour soutenir qu'une nation canadienne indépendante est impensable sans l'abandon du protectionnisme; plus encore, l'attitude actuelle des conservateurs mène à une issue peu désirable pour tous les Canadiens:

« Nous croyons plutôt qu'elle nous mène vers l'annexion aux États-Unis dont les conservateurs admirent tant la politique fiscale. Dans tous les cas, si jamais nous parvenons à avoir notre indépendance — et la chose devra arriver un jour ou l'autre — nous pensons que les Canadiens seront alors revenus des rengaines protectionnistes et qu'ils se serviront de leur liberté pour travailler au triomphe du libre-échange qui seul peut garantir le rétablissement de l'équilibre de la richesse publique. »²

Nullement opposée à l'idée d'indépendance pour la nation canadienne, *la Patrie* la voit cependant comme une conséquence de l'adoption de la politique économique du libre échange. Nationalisme et libre échange se conjuguent très bien dans la stratégie politique de *la Patrie* pour faire échec au protectionnisme des conservateurs.

Les rédacteurs commentent aussi deux autres événements dans la perspective nationaliste. Il y a d'abord la grande « exposition fédérale » tenue à Montréal, en 1880:

« L'importance d'une exposition fédérale est comprise par tous nos concitoyens. Si le Canada veut occuper une place importante dans le groupe des nations du globe il doit susciter un légitime esprit d'émulation entre ses habitants qui exploitent l'industrie manufacturière, l'agriculture, les ressources naturelles et indigènes du pays. Cette rivalité dans le domaine du progrès bien entendu et bien appliqué est de mode chez tous les peuples; elle est même devenue un élément essentiel de leur vie comme nations.

« [...] Nous espérons que nos souhaits seront réalisés. Il s'agit d'une œuvre nationale, d'un objet patriotique qui domine toutes les considérations ordinaires de parti ou de politique. C'est le Canada qui figure et conséquemment ce sont tous ceux qui portent fièrement le nom canadien qui ont intérêt à faire rejaillir de la gloire et du prestige sur le pays. Le patriotisme et le devoir tracent à chacun son devoir. »³

Il y a, en second lieu, l'irruption de capitalistes étrangers qui sont attirés par la construction du chemin de fer du Pacifique. Aux yeux du journal, il s'agit d'une menace sérieuse pour l'intégrité de la nation:

« [...] C'est le sol qui est notre royaume. C'est le sol que nous devons conserver si nous voulons laisser à nos enfants une couronne immortelle. Ce principe ressort de la situation; il s'impose naturellement.

¹ *La Patrie*, 27 mars 1879.

² *La Patrie*, 13 mars 1879.

³ *La Patrie*, 8 septembre 1880.

« [...] Nos hommes d'état canadiens commentent une faute que l'histoire condamnera. Non seulement ils escomptent l'avenir en donnant nos terres, mais ils nous condamnent à subir le joug le plus humiliant: le mercantilisme étranger. Nous paierons le prix de notre grand chemin de fer et, après son parachèvement, il ne sera pas notre propriété. Il restera entre les mains des constructeurs.

« Nous aurons payé pour une propriété que d'autres exploiteront et dont ils retireront tous les profits et tous les bénéfices. Des conservateurs seuls pouvaient faire un marché aussi anti-national.

« [...] Espérons que l'avenir qui appartient au parti libéral dissipera les sombres nuages que la politique du jour amoncelle sur nos têtes. [...] C'est alors que l'on dira avec raison: *Canada for Canadians!* »¹

b) *Les échanges France-Canada*

Les quelques textes remarquables sur ce second aspect du thème de la nation abondent tous dans le même sens: dans sa situation de colonie de l'Angleterre, le Canada — entendons: le peuple canadien-français — a besoin de la France pour recevoir des éléments de civilisation, en particulier sur le plan économique. Nous ne citerons qu'un seul texte typique sur ce point:

« La France en nouant des relations avec ses congénères des bords du Saint-Laurent continue à remplir son rôle civilisateur. Nous n'avons pas à lui demander la liberté: la généreuse nation qui a recueilli sa succession au Canada nous a accordé la plénitude des libertés constitutionnelles et politiques. Ce qu'il nous manque, ce sont les qualités qui distinguent les hommes d'affaires de la France: la prudence, la clairvoyance et de hautes notions de moralité commerciale.

« [...] La France n'a pas à associer le Canada à ses destinées politiques, mais elle peut le faire avancer dans la voie de la civilisation et du progrès en lui donnant des ressources pour développer son commerce, son industrie, faire connaître ses produits à l'étranger et faciliter l'importation des productions des autres pays. C'est la voie du libre-échange que vont ouvrir les capitalistes français.

« [...] Notre pensée se résume en quatre mots: l'amour de la France! »²

IV. LA RELIGION

Le journal ne se sert pas souvent de l'argument religieux au cours des années 1879 et 1880: sans doute constitue-t-il une arme idéologique peu avantageuse pour lui . . .

Certaines allusions sont carrément destinées à ternir la réputation des conservateurs — dans le prolongement de la stratégie bien connue du journal. Par exemple:

« Les amis ontariens des conservateurs de la province de Québec sont, on le sait, les pires ennemis des catholiques [...]. Les libéraux d'Ontario pas plus que ceux de Québec ne soulèvent les préjugés religieux dans les luttes politiques. Ce sont les conservateurs qui

¹ *La Patrie*, 17 septembre 1880.

² *La Patrie*, 8 septembre 1880.

le font. Seulement, comme la majorité d'Ontario est protestante, ils tâchent d'y soulever les préjugés protestants et ici, comme la majorité est catholique, ils s'efforcent de soulever les préjugés catholiques [. . .] »¹

D'autres références ont un caractère moins polémique et visent surtout à clarifier des situations ambiguës telles que, par exemple, la condamnation officielle de partis politiques du haut de la chaire, l'incitation directe à voter pour un parti plutôt qu'un autre, etc. Sur ces questions, les colonnes de *la Patrie* appartiennent à des auteurs accoutumés: L.-O. David et Louis Fréchette. Le premier s'intéresse aux aspects doctrinaux impliqués dans l'intervention du prêtre en politique, le second suit de près et commente les luttes que se livrent l'Église et l'État en France et en Italie.

Il faut aussi souligner la reproduction intégrale dans les colonnes du journal des mandements officiels de M^{gr} Taschereau à l'occasion de grèves à Montréal et à Québec. Le journal n'interprète pas le texte de l'évêque: il se contente simplement de le reproduire.

V. LA FAMILLE ET L'ÉDUCATION

Rien, à toute fin pratique, ne se retient au sujet de la famille. Une seule déclaration, le 18 avril 1879, signée Victor Cochinat. Celui-ci commente le meurtre de trois personnes par un jeune Français de vingt ans et il profite de l'événement pour souligner l'importance d'une éducation et d'une morale solidement inculqués dès le bas âge dans la famille.² C'est tout.

Au sujet du thème complémentaire de l'éducation, on relève dans *la Patrie* quelques courts articles sur la querelle qui entoure la présence à Montréal de l'Université Laval. *La Patrie* ne prend pas position sur la question: elle ne fait que reproduire les points de vue tantôt de ceux qui favorisent la présence à Montréal de l'Université Laval tantôt de ceux qui s'y opposent carrément.

Outre cette question d'actualité en 1879-1880, *la Patrie* s'arrête une seule fois à reproduire un texte qu'on peut qualifier de « principe » au sujet de l'éducation:

« Le premier, le plus indispensable, le plus précieux des instruments de travail, c'est l'instruction; mais l'instruction bien entendue, celle qui a pour objet de développer tout à la fois les capacités intellectuelles, les énergies morales et les aptitudes physiques. C'est donc à l'école primaire que commencera la solution du problème social; puis c'est à l'école primaire complémentaire que la solution s'imposera aux esprits. »³

¹ *La Patrie*, 13 juin 1879.

² *La Patrie*, 18 avril 1879.

³ *La Patrie*, 27 juillet 1880.

À la toute fin, on apprend que ce texte a été écrit par un Français et qu'il a pour but de montrer comment l'éducation peut et doit déboucher sur la Révolution, seule « solution possible au problème social ».

Le 25 août 1880, *la Patrie* réagit à un article du *Mail* de Toronto vantant les mérites du système d'éducation au Québec. Contrairement à *la Minerve* et au *Nouveau Monde* qui renchérissent dans le même sens que le *Mail*, *la Patrie* s'affirme en total désaccord avec celui-ci: les rapports de certains inspecteurs d'école, soutient-elle, montrent bien que dans le Québec les écoles primaires sont loin d'être également excellentes. De plus, il existe un grand nombre de personnes non compétentes parmi les dirigeants des écoles primaires.¹

II

LES ADVERSAIRES

Comme la plupart des journaux du temps, *la Patrie* se reconnaît un certain nombre d'adversaires. Ce sont tantôt des journaux, tantôt des hommes, mais surtout des journaux.

La Minerve vient en tête de liste parmi les journaux que *la Patrie* se plaît à attaquer. On remarque ensuite le *Nouveau Monde*, le *Courrier de Montréal*, *l'Événement*, le *Canadien*, le *Pionnier de Sherbrooke* et quelques autres. Mais à part *la Minerve*, tous ces journaux ne sont attaqués qu'à l'occasion d'événements ou de circonstances qui les rendent particulièrement contestables aux yeux de *la Patrie*. Un seul journal figure comme victime quotidienne et favorite des sarcasmes de *la Patrie*: *la Minerve*.

Voici l'exemple d'une réplique de *la Patrie* à l'occasion de l'affaire Letellier en 1879:

« Lorsque vous prononcez le mot « valet » en voulant l'appliquer à ceux qui, aujourd'hui sont chargés de la rédaction de *la Patrie*, vous continuez une tradition qui vous est chère en masquant votre malhonnêteté politique derrière les injures personnelles en commençant, dès le premier jour, à insulter les hommes pour faire oublier les principes.

« Heureusement que l'on vous connaît de vieille date, et que vos ficelles sont complètement usées! »²

Essentiellement, *la Patrie* se représente *la Minerve* comme une feuille respectable en âge mais dépassée en idées. Elle lui attribue à peu près tous les défauts du métier: absence de logique, mauvaise rhétorique, imprudence, témérité, insolente, grossièreté, absence de finesse, ridicule.³ Elle la prend

¹ *La Patrie*, 25 août 1880.

² *La Patrie*, 8 mars 1879.

³ *La Patrie*, 16 octobre 1879.

à partie à chaque fois qu'elle se prononce sur une question et elle se moque toujours de ses prises de position. Bref, aux yeux de *la Patrie*, *la Minerve* semble incarner le prototype même du journal rétrograde, aux perspectives étroites et rigides, qu'il faut combattre sans merci.

Combat qui se veut officiellement au niveau des idées, des principes, et non des hommes:

« *La Minerve* est avant tout l'organe d'un parti, le truchement d'hommes politiques. [. . .] Nous respectons et nous estimons personnellement nos adversaires; nous ne répudions pas des relations d'amitié avec eux. Mais toujours nous serons inflexibles sur les principes: autant ils seront conservateurs, autant nous serons libéraux. »¹

Mais combat qui, très souvent, déborde l'arène des idées pour atteindre les personnes qui les promulguent: à ce moment, le lecteur a droit aux pires grossièretés de la part des rédacteurs de *la Patrie*. Paraît-il qu'il s'agit-là d'un trait typique du style polémique de l'époque: l'argument *ad hominem* n'est pas l'argument sournois du dernier recours, il fait spontanément partie des règles du jeu dès le départ . . .

Au *Nouveau Monde*, *la Patrie* adresse surtout le reproche de s'acharner à défendre des idées qui ne sont pas attaquées.² Elle s'y intéresse passablement moins qu'à *la Minerve*: elle l'attrape à l'occasion de railleries dirigées avant tout contre *la Minerve*. Par exemple:

« Tout n'est pas rose, dans le camp conservateur, s'il faut en juger par la zizanie qui règne parmi les journaux de la bonne cause à Montréal. Nous avons annoncé déjà que M. Denis Duvernay, sorti de *la Minerve*, devait publier bientôt un nouveau journal tory en opposition à sa chère vieille . . . gazette. Ce nouvel organe révolutionnaire paraîtra, nous dit-on, la semaine prochaine et sera vendu à un sous le numéro, comme *la Patrie*. Le *Nouveau Monde*, effrayé de la compétition que va lui faire le journal de M. Duvernay, essaie vainement de soulever l'immense pavot qui le couvre de son ombre anodine. *La Minerve*, paraît-il, lancera une édition du soir à un sou, le jour où M. Duvernay mettra au monde sa nouvelle gazette, afin de lui tenir tête. [. . .] Ces bons conservateurs se mangeront entre eux et nous n'aurons qu'à nous croiser les bras et à les laisser faire. Ainsi va la politique! »³

Quant aux autres journaux adversaires — le *Canadien*, le *Courrier de Montréal*, le *Pionnier de Sherbrooke*, l'*Événement*, le *Sorellois*, etc., — *la Patrie* les accuse essentiellement de n'être que de vulgaires marionnettes du parti conservateur, soutenus en cela par des tripotages politiques de basse nature. On réplique à *la Patrie* en disant qu'elle ne vaut certes pas mieux lorsqu'elle recueille la succession politique du *National* et se présente comme l'organe officiel du parti libéral dans le district de Montréal.

¹ *La Patrie*, 10 septembre 1880.

² *La Patrie*, 26 février 1879.

³ *La Patrie*, 17 mai 1879.

De plus, le rédacteur de *la Patrie*, Beaugrand, n'a pas une très bonne réputation:

« [...] Souhaiter longue vie à *la Patrie*, c'est presque faire une ironie sanglante, attendu que son propriétaire, M. Beaugrand, a invariablement tué les journaux confiés à ses soins. Nous craignons fort que le même funeste sort soit le partage de la nouvelle feuille. »¹

Le *Pionnier de Sherbrooke* renchérit aussi dans le même sens mais en faisant surtout allusion à la tradition politique libérale à laquelle *la Patrie* se rattache officiellement:

« [...] Nous croyons inutile de souhaiter succès et longue vie à *la Patrie*, parce qu'elle ne fera que végéter comme tous ses aînés de la même famille, qui meurent généralement aux premiers maux d'une dentition trop pénible et trop difficile. »²

Voilà qui circonscrit à gros traits l'univers polémique global dans lequel évolue le journal *la Patrie*. Nous nous sommes d'abord attaché à identifier les journaux adversaires: il faut maintenant parler des hommes que *la Patrie* met en cause en diverses circonstances.

À vrai dire, ils sont peu nombreux. Il y a Hector Fabre qu'on se plaît à qualifier de « caméléon »:

« [...] M. Fabre est payé par le public pour encenser M. Chapleau. L'illustre sénateur change de couleur mais il ne change pas de position: il est toujours ministériel. Le jour d'une crise ministérielle il descend le drapeau et hisse les couleurs du nouveau cabinet. »³

Il y a, bien sûr, Chapleau et MacDonald, respectivement premiers ministres de la province de Québec et du Canada en 1880. Enfin, suivant les circonstances, il y a Israël Tarte, Tupper, Langevin, Mousseau, Dansereau de *la Minerve*, Desjardins et Houde du *Nouveau Monde*. Tels sont les noms qui reviennent à peu près le plus souvent dans les colonnes de *la Patrie*.

III

LA REPRÉSENTATION D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Le journal *la Patrie* est essentiellement une feuille politique: dès lors, la façon dont elle perçoit la société globale trahit ce caractère dominant chez elle. Nous croyons qu'à ses yeux, la société canadienne est une vaste

¹ Reproduit du *Canadien* dans *la Patrie*, 27 février 1879.

² Reproduit du *Pionnier* dans *la Patrie*, 3 mars 1879.

³ *La Patrie*, 23 septembre 1880.

communauté au sein de laquelle les forces les plus vives se conjuguent ou s'affrontent autour d'un noyau fondamental: le *pouvoir*.

Dans cette optique, *la Patrie* distingue deux blocs à l'intérieur de la communauté canadienne: d'une part, un peuple majoritaire miséreux et exploité, d'autre part, une poignée de capitalistes sans scrupules qui ne vivent que pour leurs deniers et qui se fichent totalement du reste. À cette minorité capitaliste, *la Patrie* raccroche tous les hommes politiques qui lui paraissent œuvrer à l'encontre des intérêts du peuple.

Tout en s'apitoyant sur les misères du peuple aux prises avec ceux qui l'exploitent, aux prises aussi avec les phénomènes nouveaux de l'industrialisation et de l'urbanisation, *la Patrie* esquisse une sorte d'idéal de la société canadienne en terme de démocratie et de souveraineté populaire fondée sur la nature. Le peuple est appelé à devenir le pivot de la société. Mais tout ceci implique une remise en question profonde des structures sociales existantes et on n'en aperçoit aucun trace dans *la Patrie*. Sa contestation se veut globale, radicale, mais elle nage dans l'abstrait. Elle est une sorte de radicalisme abstrait.

Au sein de la communauté canadienne, le sort des Canadiens français préoccupe tout naturellement *la Patrie*. Le compromis, selon elle, s'avère la formule la plus pertinente pour l'instant:

1° D'une part, demeurer une colonie de l'Angleterre pour autant que ceci rapporte des libertés politiques appréciables à tous les Canadiens, y compris les Canadiens d'origine française;

2° D'autre part, mettre sur pied des échanges avec la « véritable mère-patrie », la France, qui peut seule transmettre aux Canadiens français des éléments de civilisation capables de les faire s'épanouir à travers tout le Canada.

Dans ce processus d'épanouissement, la religion, selon *la Patrie*, est une valeur positive qu'il faut conserver. Mais une religion qui demeure confinée à sa sphère propre, une religion qui n'envahit pas tous les secteurs de la vie sociale, en particulier le secteur politique. Au fond, *la Patrie* veut distinguer entre la foi qui doit demeurer une sorte de schème fondamental dans la vie de tout Canadien français, et les membres du clergé, qui, en tant que tels, doivent respecter certaines limites dans l'exercice de leurs fonctions.

En plus de la foi, la langue et les traditions représentent deux autres éléments qui peuvent favoriser l'épanouissement des Canadiens français à l'intérieur du pays tout entier.

IV

CONCLUSION

En guise de conclusion à ce travail, nous pouvons peut-être signaler ce qui nous a surtout frappé à la lecture des quelques cinq cent premiers numéros de la *Patrie*.

Il y a d'abord le fait que le journal se veut à tout prix la voix officielle du parti libéral et, partant, que toute son argumentation est élaborée dans la perspective étroite d'une stratégie partisane. On voit ainsi défiler les procédés les plus divers de découpage, de sélection, d'interprétation des faits et des événements à partir du crédo libéral jugé inaliénable.

Mais — et c'est le second trait général que nous retenons — l'idéologie du journal *la Patrie*, que les rédacteurs s'efforcent de traduire dans les termes d'une stratégie politique, demeure peu convaincante parce que trop abstraite. Par exemple, les rédacteurs fondent leurs arguments sur plusieurs idées de base telles que la liberté, la démocratie, l'autonomie, la souveraineté du peuple, le progrès: mais tout cela ne passe jamais dans un programme d'action vraiment concret, objectif, par rapport aux espoirs ou aux difficultés qu'éprouvent chaque jour les habitants du pays. De deux choses l'une: soit que les rédacteurs se lancent dans une argumentation échevelée où tout est remis en question sur la base de grands idéaux abstraits; soit qu'ils discutent stratégie face au clan conservateur mais dans une formulation trop abstraite pour que les gens se sentent vraiment concernés et surtout, persuadés. En fin de compte, une curieuse impression demeure dans l'esprit du lecteur: *la Patrie* ne semble pas être plus qu'une simple feuille d'exercice rhétorique . . .

Mais adoucissons tout de suite ce jugement en donnant le bénéfice du doute au journal. La tranche que nous avons examinée est très mince et il est fort probable que, dans les années 80 et suivantes, *la Patrie* musclera davantage ses arguments de façon à mieux respecter les contours de la réalité qu'elle conteste. Il faudrait une autre étude du journal pour vérifier cette supposition.

Pierre ST-ARNAUD

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*